

quoi	Pose panneaux antibruit le long de la E42 à Manage : la rue Saint-Hubert
quand	Le 19 juin 2006
où	Parlement wallon
contacts	Philippe Fontaine : 0475/44.23.86 - Jean-Marc Nerinckx : 0478/33.19.14 - Secrétariat : 064/88.24.23

La Rue Saint-Hubert à Bois d'Haine aura-t-elle aussi ses panneaux antibruit ?

Oui ... si le bruit a augmenté suite à la mise à trois voies de l'autoroute !

Le député wallon manageois, Philippe Fontaine (MR) vient d'obtenir la pose des panneaux acoustiques attendus depuis des années à Bois d'Haine le long de l'autoroute E42 à hauteur de la Rue du Caudia après avoir inlassablement rappelé ce dossier au Ministre et insisté sur l'importance de son aboutissement pour les riverains.

Mais le voilà reparti de plus belle pour défendre maintenant l'autre volet du dossier : l'autre côté de l'autoroute, au même endroit, doit lui aussi être couvert par des panneaux antibruit et rendre leur confort de vie aux riverains de la Rue Saint-Hubert, directement exposés.

Philippe Fontaine a interpellé le Ministre de l'Équipement ce lundi 19 juin 2006 pour lui demander quand cette partie pourrait être prise en compte dans les projets à réaliser.

La réponse du Ministre est claire : de ce côté de l'autoroute, les résultats des mesures de bruit qui ont été effectuées sont inférieurs aux résultats des mesures effectuées de l'autre côté. « *Il en résulte une différence de classement entre les deux sites de 38 places* », précise le Ministre.

Un espoir cependant...

Le Ministre a demandé à ce que des nouvelles mesures soient effectuées sur place car les mesures précédentes ont été réalisées avant la mise à trois bandes de l'autoroute. Il n'est donc pas exclu que le bruit ait augmenté. Dans ce cas, le dossier pourrait « remonter » dans le classement et trouver une issue plus rapidement que prévu. Le Ministre annonce ces nouveaux résultats pour la fin du mois d'août 2006 « *ce qui permettra alors de déterminer si la pose de panneaux en cet endroit se justifie ou pas* » ajoute encore le Ministre.

Philippe Fontaine attend avec impatience le résultat de ces nouvelles mesures et soyons certains qu'une nouvelle interpellation est déjà prête pour en demander la teneur au Ministre dès la rentrée parlementaire.



Jean-Marc Nerinckx
Attaché parlementaire
de Philippe Fontaine, Député wallon

Parlement de la Communauté française
Rue Royale, n°72, 1000 Bruxelles
Gsm: 0478/33.19.14
Tél: 02/28.28.684 Fax: 02/28.28.694
jmnerinckx.pcf@belgacom.net
www.philippefontaine.be